



Révision du mode de garde

Par **RafaelFR**, le **26/08/2016** à **16:53**

Bonjour,

Je viens ici en quête de conseils avisés concernant mon divorce.

Je vous fais un brève description de la situation. Je suis en instance de divorce depuis février 2014. Après une (longue) période conflictuelle, nous avons finalement trouvé un terrain d'entente et nous nous sommes présentés devant le juge pour une procédure par consentement mutuel. Ça traîne un peu pour que ce soit entériné définitivement par le tribunal mais ça devrait être le cas le 18 octobre prochain.

Pendant toute la période, la seule et unique chose sur laquelle nous avons été d'accord a été d'adopter un garde alternée des enfants.

Seulement voilà, malgré notre accord sur ce point, la garde alternée se passe mal. Nous avons deux enfants, un garçon de 14 ans et une fille de 5 ans et une conception de l'éducation qui s'avère bizarrement opposée depuis la séparation. Quitte à être caricatural, on va dire qu'elle est la maman copine et moi je passe pour le père fouettard...

Ca se passe bien avec ma fille mais c'est de plus en plus tendu avec mon fils aîné.

Quelques exemples... La scolarité de notre aîné se passe mal et cette année il est réorienté vers une troisième spécialisée qui le mènera vers la voie professionnelle. J'essaie de lui serrer la vis en lui limitant l'accès au Wifi chez moi (il est tout le temps collé à son téléphone). Je sais que mon fils s'en plaint chez sa mère et quelques semaines plus tard elle lui offre un accès illimité pour son téléphone mobile.

La semaine avant la rentrée, je prévois un programme de travail pour lui (révisions d'exercices...) car il est chez moi. Lui préfèrerait profiter des copains jusqu'au bout et il demande à rester chez sa mère au lieu de venir chez moi. Compte tenu de l'enjeu (qu'il se remette au travail), je demande à sa mère d'appuyer dans le même sens que moi... ce qu'elle refuse. Du coup, mon fils arrive chez moi en pleurs et j'ai droit en prime à un email assassin de sa mère pour me reprocher de le faire pleurer. D'une façon plus générale, il est totalement libre (d'aucuns diraient "livré à lui même") quand il est chez sa mère alors que j'essaie de le cadrer. J'ai proposé qu'on le mette en internat mais sa mère s'y oppose.

Dernier exemple. Elle bénéficie de toutes les allocations familiales (logement, prime de rentrée scolaire, allocations mensuelles). Elle a donc touché 700 euros pour la rentrée et dépensé 220 euros pour acheter des fournitures pour les enfants. Il y a aussi 400 euros à prévoir pour les inscriptions aux clubs de sport. Mais elle considère que ces inscriptions n'ont rien à voir avec la prime de rentrée scolaire et me demande à régler la moitié des 200 euros. Tous ces exemples datent des 3 dernières semaines.... Bref, c'est le conflit permanent.

Aujourd'hui j'en ai marre. Je suis fatigué... Et je m'aperçois que cette garde alternée est une erreur pour tout le monde, pour mes enfants comme pour moi. J'ai l'intention de demander une révision du mode de garde pour revenir à une garde classique.

J'en viens à mes questions.

- Pensez vous que j'ai tort de renoncer et y'a-t-il selon vous des raisons ou des moyens pour imaginer un changement dans nos rapports ?
- Si j'avance en ce sens, ai-je intérêt à faire cette demande avant que l'ONC soit validée par le juge dans les termes actuels ? Ou ai-je intérêt à laisser le tribunal prononcer le divorce avant de demander cette modification ?
- Enfin, sachant que je gagne 2800 euros par mois et elle 2100 euros auxquels s'ajoutent environ 400 euros par mois de la CAF, quel est le montant de la pension alimentaire à laquelle il faut que je m'attende, parce que ça serait bien aussi que je puisse payer.

Merci de bien vouloir m'aider à faire les bons choix.

Amicalement,

Rafael.